

Communauté de communes du Haut Allier  
Projet de Parc naturel régional Sources et gorges de l'Allier  
Conservatoire du Littoral

## COMPTE-RENDU

# [Séminaire de travail « Le Grand Lac de Naussac »]

*3 décembre 2015  
Chastanier*

## REMARQUES SUITE À LA PRÉSENTATION DU MATIN

- Afficher la consommation de produits et services sur le territoire en tant qu'objectif
- Voyage en 3d : espace / temps / identité-qualité = outil de communication
- Quel calendrier ?
- Volet qualité / environnement / espaces / activités
- Agriculture : doit participer y compris au comité de pilotage
- Trouver un moyen d'impliquer la population / au-delà des représentants = culture du lac : fierté
- Elevage et paysage : alliance
- Loi littoral : la loi demande accès continu autour du lac, n'existe pas
- Qualité des eaux : mas d'Armand anticipation des problèmes / bassin versant = contrat territorial chambres consulaires
- Privatisation du barrage = EPL propriétaire et gestionnaire, ça n'arrivera pas
- Tourisme durable : retour terre nature / nourriture : forte demande
- Dimension mémorielle : se réapproprier / histoire du lac à ne pas oublier : les pascals lieu de mémoire?
- Sentier d'interprétation : histoire, paysage, imaginaire = projet ONF à intégrer
- Connexion avec : Luc / Cheylard/la Gardille / la rivière allier. Qui a envie de se mettre en connexion ?
- Barrage lieu à valoriser
- Volet culturel/animation / manifestations/ y compris gestion : vie culturelle. Mise en scène culturelle volet à part entière. Fondation du patrimoine : commande artistique pérenne avec groupe local commanditaire
- Signalétique
- Echange avec territoires non concurrents serait intéressant

# LES ATELIERS DE L'APRÈS MIDI

## **Atelier : Préservation et promotion du patrimoine culturel et paysager**

Fiches action : La vocation des espaces et la gestion des paysages,  
l'agritourisme et la Maison du Lac, les Pascals

Animation : Olivier DENOUAL et  
Alain FREYTET, Conservatoire du Littoral

## Fiche action : Vocation des espaces par unités paysagères

### 1- Les Rives de Langogne-Naussac

- Créer un port de départ pour la découverte du Lac
- Assurer une liaison piétonne confortable entre le port et le barrage
- Traiter avec plus de soin les abords de la digue du Cheylaret
- Améliorer le traitement paysager des rives du plan d'eau du Mas d'Armand
- Rebaptiser la « maison de la pêche » pour éviter la déception des visiteurs et entériner (pour certains) la présence du restaurant.
- Aménager et indiquer les plages du grand lac : au pied de la digue et dans la petite anse sous la base nautique.

### 2- Le Mont Milan

- Créer un sentier qui permette de monter au sommet et de découvrir l'oppidum.
- Créer le belvédère sur le barrage
- Permettre une descente vers l'Allier depuis le Mont Milan en proposant une remonter par les gorges du barrage.
- Permettre le stationnement à proximité de la « capitainerie » du barrage pour découvrir le patrimoine industriel en prenant en compte les mesures de protection vigie-pirate et la domanialité des terrains.
- Le patrimoine industriel du barrage pourrait être mise en relation avec le musée de la filature autour du thème de l'eau (son exploitation passée et présente).
- De ce site, établir une connexion vers l'Allier.

### 3- La Coste Longue

- Mettre en valeur le chemin des crêtes (balcon du lac)
- Proposer en parallèle un sentier strictement pédestre sur le haut du versant dans les landes et les boisements en mettant en scène les vues sur le lac.
- Créer un sentier de rive sous la route, bien indépendant de la route.
- Indiquer et rendre accessible les plages (celles de la garde et des Pascals notamment) en y associant en bord de route un stationnement clair et aménager.
- Profiter des rivages des Roubeyres pour observer les oiseaux sur l'île du même nom.
- Mettre en valeur la curiosité géologique des Roubeyres
- Conserver les vues sur le lac depuis la route.
- Assurer des cheminements clairs, lisibles, balisées, vers les gorges de l'Allier, en liaison avec le GR des sources de l'Allier en profitant du GR « interactif »

- Créer un belvédère sur un éperon rocheux situé juste sous la croix de la Pierre blanche mis en relation par un sentier avec la ferme des Pascals.
- Traiter quelques stationnements bien identifiés le long de la route ; éviter la multiplication des parkings, notamment en ne créant pas le projet de stationnement proposé par l'ONF à seulement 200m du stationnement du barrage.

### **La ferme des Pascals**

- C'est un des sites stratégiques du lac. Projet à prioriser.
- Construire un « vrai » projet partagé et en faire un « produit phare » du lac.
- L'EPL met à disposition gratuite les bâtiments et les parcelles qui l'accompagnent en contre partie d'une gestion et d'un entretien.
- Générer sur site des revenus pour assurer un budget de gestion qui ne dépende pas que des subventions extérieures
- Trouver un lieu de vente des produits locaux qui seraient à mettre en relation avec la visite de ferme assurée par les agriculteurs eux-mêmes ou par des animateurs ; aller vers une AMAP
- Créer une « vraie » maison de la pêche, en relation avec l'APPMA
- Mettre en place une « scénovision » sur l'histoire du village de Naussac et du lac destiné aussi bien aux habitants qu'aux touristes.
- Créer un hébergement locatif qui permettrait d'avoir sur site un gardiennage en liaison par exemple avec le CFPPA
- Créer une activité agricole : pisciculture ou élevage ovin (cette vocation semble d'après les services de l'Etat une obligation pour pouvoir aménager le lieu et accueillir du public).
- Trouver une restauration légère ou plus complète en s'assurant de ne pas entrer en concurrence avec les restaurateurs locaux.
- Accueillir sur le site le siège et les bureaux d'association ou de structures de développement local : PNR, ALEP, CPIE à créer sur la Lozère...
- Créer un ponton ou une cale d'accès pour faire des Pascals une escale du bateau navette
- Faire des Pascals un point de départ de sentiers pédestres et équestres permettant de longer les rives et de monter sur la crête de la Coste Longue.
- Trouver une salle couverte et chauffée qui puisse accueillir des groupes.
- Proposer des animations en relation avec l'environnement pour les enfants dans le cadre scolaire ou en relation avec le centre aéré.

### **4- Le Vallon de Briges (Tête de l'étang, Pointe de la Ase...)**

- Espace le plus naturel à préserver. Ne pas implanter de ponton dans ce secteur.
- Développer un tourisme d'observation pour la faune et la flore.

- Créer un espace sauvage, une zone de tranquillité en mettant en place une réserve de pêche en plus de la réserve de chasse pour éviter le dérangement occasionné par les pêcheurs depuis les berges.
- Valoriser ce site avec des sorties nature et la création de ponton d'observation voire des observatoires.
- Eviter le piétinement par les vaches de la bande enherbée des rives du lac (une vingtaine de mètre) notamment pendant les périodes de nidification, disposition possible et acceptable d'après l'agricultrice qui travaille ces terres si on résout la question des abreuvoirs.
- Assurer une bonne lisibilité des parcours vers le chemin des crêtes de Coste Longue.
- Permettre l'exploitation agricole par le pâturage en trouvant un emplacement pour des bâtiments agricole pour les deux jeunes agriculteurs.

### **5, 6 et 7 - La côte sauvage regroupant le Bois de l'Abbé, Les Côtes des Réals et les Côtes des Palhères**

- Un sentiment de délaissement et d'oubli de cette partie du lac
- Créer le sentier de rive en concertation avec les agriculteurs, notamment pour assurer la possibilité de s'abreuver pour les animaux. Une étude a été menée qui a trouvé les solutions pour régler ce problème qui n'est pas si difficile qu'il n'en a l'air. L'étude est difficile à obtenir.
- Créer des sentiers qui mettent en relation Chastanier et Auroux avec le lac en thématissant les circuits sur une thématique historique et culturelle (sentier énigme, livret...).
- Créer des sentiers entre le lac et les fermes qui puissent assurer des visites des fermes et des ventes de produits à la ferme.
- Assurer le statut public des chemins descendant vers le lac pour rejoindre le sentier de rive (le remembrement lié à la création du lac à créer des accès aux parcelles et pas un accès au lac).
- Mettre en valeur les croix en pierre en les liants par sentier historique
- Desserrer l'étau des barbelés des parcelles pâturées.

#### **5- Le Bois de l'Abbé**

- Créer un sentier à distance du lac pour garder une tranquillité pour la faune qui offre néanmoins des vues sur le lac.
- « Garder le contact avec le lac », éviter de faire passer le sentier trop loin du lac en évitant le passage sur la piste existante.
- Garder la magie et les mystères des ambiances en les mettant par exemple avec les légendes templières et le musée d'Art sacré de Chastanier.
- Mettre en valeur les chaos rocheux.

#### **6- Les Côtes des Réals**

- Cadrer l'activité des kit surf, en interdisant notamment le stationnement sur les berges et les herbiers servant de frayères de la pointe des Réals

### **7- Les Côtes des Palhères**

- Différencier les passages difficiles qui doivent rester piétons et des passages en arrière pour les équestres et les cyclistes.
- Créer un ponton de pêche au fond de l'anse des Réals
- Créer une escale à proximité de la base nautique des Réals
- Mettre en valeur l'oppidum mystérieux

### **8- La Côte d'Armand**

- Créer une escale
- Mettre en valeur le site des Fadareilles
- Développer une liaison avec le barrage.

### **9- Le Truc de Bonjour**

- La création d'un belvédère pourrait être une bonne idée.
- Remettre à jour le circuit qui passait par le sommet du Bonjour en revenant vers Langogne.

### **Observations globales :**

- Ne pas avoir de piste (largeur importante) pour le cheminement mais privilégier un sentier (respect le côté naturel du site).
- Veiller à ce que les escales ne déséquilibrent pas les communes. Tout le monde doit s'y retrouver.
- Veiller à la mise en relation entre les sites

**Fiche action : Agritourisme**

Sujet non abordé par manque de temps.

**Fiche action : La Maison du Lac, les Pascals**

Sujet non abordé par manque de temps.



## **Atelier : La circulation sur le territoire**

Fiches action :

Le bateau et ses escales, la randonnée et les connexions

Animation : Guillaume DELORME et Luc BLONDEL

## Fiche action : Le bateau – navette / transports et les escales

### ✓ Accord pour les 4 escales figurées sur la carte :

- Vigilance pour bien assurer la desserte d'Auroux et de Chastanier
- Pour l'accès à Auroux, nécessité de reprendre une passerelle en pont pour permettre notamment le passage des chevaux.
- L'escale Mas d'Armand – Barres est la moins prioritaire même si elle est utile pour accéder à la cascade des Fadarelles, au Domaine de Barres et plus loin vers la forêt de Mercoire (si ouverture d'un chemin)
- Questionnement sur la faisabilité de 5 escales en dédoublant celle de la côte sauvage pour se rapprocher des activités économiques et des chemins d'accès vers les communes alentours.
- La solution d'une escale intermédiaire agréée toutefois à la grande majorité des personnes qui se sont exprimées
- Souhait du développement d'une offre de location de vélos électriques à partir de chaque escale.

### ✓ Bateau navette :

- Vigilance sur l'accessibilité
- Souhait de la possibilité d'embarquer les vélos sur le bateau
- L'utilisation d'un moteur électrique pour le bateau navette est souhaité : vigilance sur l'existence d'un moteur électrique adapté aux besoins
- Vigilance sur la question de la capacité globale de la navette vis à vis de la rentabilité (car faible capacité) mais aussi vis à vis de l'accueil de groupes importants (cars par exemple) qui voudraient prendre la navette. Nécessité de l'étude de marché et d'un business de plan sur l'activité bateau pour arbitrer navette / croisière et définir des capacités de bateaux adaptées au public visé.
- Question d'organisation pour ne pas avoir en fin de journée (pour la dernière navette) plus de personnes à transporter que la capacité du bateau
- Idée de location de barques d'escales en escales : après discussions, l'idée est retirée car techniquement pas simple et compte-tenu de la problématique du danger de la navigation pour des personnes non initiées notamment quand le vent se lève. Cette activité peut toutefois être développée par les professionnels des activités nautiques qui peuvent plus facilement encadrer les pratiques ensuite.
- Vigilance de l'autorisation pour la navigation sur le Lac. Souhait d'avoir plus de latitude pour la CCHA pour autoriser la navigation.



## Fiche action : Le tour du lac, les PR-GR / le secteur nature

### 1. Tour du lac :

- Vigilance à un aménagement de petite largeur sur l'ensemble du parcours (pour éviter des fréquentations 4X4 et quads notamment). « Pas d'autoroute » « sentier doux ».
- Accord pour ne pas interdire l'accès aux motos (car la cohabitation est plutôt bonne et que les motards locaux entretiennent une partie du parcours) → toutefois pas de promotion de cet usage peu compatible avec l'orientation globale du projet vers écotourisme.
- Vigilance pour la traversée de zones humides : nécessité de prévoir quelques équipements pour ces traversées ou de dévier le chemin plus en amont
- Sur la côte sauvage, pas forcément besoin pour le chemin de suivre en immédiate proximité du lac
  - Nécessité d'aménager des toilettes (toilettes sèches éventuellement) + si possible accès à l'eau potable
- Développement d'outils d'interprétation sur le tour du lac : avec des QR codes ?
- Imaginer des logiques de boucles car tous les visiteurs ne feront pas l'intégralité du tour du lac : possibilité de boucles en incluant une partie du trajet via le bateau navette et possibilité de boucles à partir d'une escale vers le territoire pour faire découvrir les villages alentours

### 2. PR / GR :

- Prévoir la jonction avec le sentier des crêtes (vers Fontanes) au niveau de Briges
- Prévoir connexion vers l'Allier
- Prévoir nouveau chemin vers Mercoire au départ du Lac
- Opportunité vers Chastanier avec le développement d'un chemin de découverte historique autour des templiers + connexion avec le musée d'art sacré

### 3. Espace nature :

Accord pour l'éloignement du sentier du tour du lac sur la pointe du lac pour réserver un espace plus préservé.

Perspective du développement d'activités économiques ou événementielles en lien avec la randonnée : randonnées accompagnées, randonnées gourmandes. Nécessité de travailler avec les agriculteurs sur cette thématique pour régler le problème des clôtures et trouver un système gagnant-gagnant.

## Fiche action : Liaison Naussac Langogne

Condition indispensable au projet pour toutes les personnes qui se sont exprimées.

- **Navette – transport :**

- Petit train : souhaité pour certains, image pas très raccord avec le projet écotouristique
- Navette liée au train touristique des Gorges de l'Allier : coût élevé mais intéressant
- Possibilité de liaisons en calèches ? Avec des ânes ? Des chevaux ?

- **Vélo :**

- Besoin de prestataires pour la location de vélos électriques à partir de Langogne (Gare et Centre-ville)
- Quel itinéraire privilégier ? Aménagement possible pour sécuriser des trajets vélos avec des enfants ?

- **Cheminement – itinéraire :**

- Un balisage est indispensable quel que soit le chemin / route qui permet d'accéder au lac : panneaux, balisage au sol...
- Problématiques de sécurité sur certains itinéraires (notamment l'itinéraire central)
- Intérêt marqué pour l'itinéraire partant de la gare et arrivant presque au niveau du barrage car il permet d'être directement dans la nature depuis Langogne

## **Atelier : Les activités liées à l'eau**

Fiches action :

Le bateau « croisière », la baignade et les activités nautiques

Animation : Valérie-Anne LAFONT

## Fiche action : le bateau « croisière »

- Les plus :
  - Activité supplémentaire sur le lac
  - Une croisière sur le lac est atypique pour la région
  - Possibilité de faire une croisière restauration ?
  - Le bateau permet de faire le tour du lac
  - C'est un outil qui peut être Vecteur de l'histoire du lac
  - Est-ce que le pilote pourrait également faire l'animation?
  - Développer un sonar sur le bateau
  - Utiliser le bateau pour des évènementiels
  - Moyen de transport offrant de la convivialité
  - Croisière à vendre en agence donc donner de la visibilité au territoire
- Les moins :
  - Les vidanges du lac ont lieu tous les 20 ans (la prochaine est en 2023)
  - Bruits induits par les navettes du bateau, dérangement touristes/faune
  - infrastructures lourdes (techniquement et financièrement) à aménager sur les berges
  - restaurant sur le bateau = ne pas faire de concurrence aux prestataires « terrestres », assez de prestataires sur les berges (à condition qu'ils soient ouverts hors saison)
  - conditions météo = glace l'hiver et changement climatique avec de plus en plus de sécheresses
  - sortir le bateau de l'eau l'hiver = infrastructures non existantes / lourdes
  - Permis du personnel navigant
  - Lenteur du tour
  - Investissements/coûts
- Points de vigilance et idées :
  - Le bateau doit être confortable et accessible aux personnes à mobilité réduite
  - Les secours = qui intervient si accident au milieu du lac ? (les pompiers locaux ne sont pas formés pour ce genre d'intervention, nécessite du matériel de sauvetage spécifique)
  - Intégrer dès le départ le croisiériste
  - Doit être un bateau de caractère pour une singularité et une originalité (ex : vieux gréement, voilier, ... = mais pose problème de l'accessibilité)
  - Bateau amphibie = originalité et compatible avec niveau variable du lac
  - Adapter la trajectoire du bateau = ne pas aller qu'aux points d'escale
  - Visites commentées adaptés aux publics (pour les scolaires, les personnes âgées, ...) et qui fait ces animations/commentaires ?
  - Bateau design et particulier, afin de créer une identité
  - Comment vendre les produits qui ? à qui ? où ?
  - Le bateau doit arriver après les travaux du paysagiste
  - Bateau adapté à la superficie du lac, ne doit pas être trop visible
  - Compenser les années de vidange par des événements particuliers
  - Billetterie = où la trouver, qui la vend, à quel prix ?
  - Bateau convertible et semi-couvert pour les jours de mauvais temps

## Fiche action : la baignade

- Les plus :
  - Donne un sentiment de sécurité et c'est un confort pour les familles d'avoir une surveillance de la baignade
  - Chaque berge devrait avoir une plage surveillée
  - Obtention du pavillon bleu, gage de qualité et visibilité sur le territoire et alentours, un groupe de travail existe et avance sur cette idée
  - Baignade (base nautique) exposée Sud/Sud-Ouest idéale en termes d'exposition
  
- Les moins :
  - Points de baignade trop proches (base nautique baignade envisagée et baignade du Mas d'Armand)
  - Marnage = plages pleines de boue, pentes, ...
  - Mas d'Armand régulièrement fermé
  - Difficultés d'accès au lac et stationnements, donc difficulté d'accessibilité des secours
  
- Points de vigilance et idées :
  - Lac d'Annecy est exemple pour la baignade
  - Les maires doivent signaler les endroits de baignade dangereuse
  - Indispensable qu'il y ait des zones de baignade sur le lac
  - Pour jeunesse et sport si une plage est aménagée elle doit être surveillée
  - Si on fait de la promotion sur une plage/baignade, elle doit être surveillée
  - Nécessaire d'aménager une plage sur la côte sauvage
  - Promotion et communication sur les plages
  - Vrais aménagements de plage : douche, sanitaire,...
  - Aménagements liés aux plages (parkings...)



## Fiche action : les activités nautiques

- les plus :
  - Site réputé pour les activités de voile
  - Nouvelles activités à développer : ski-cable ; paddle
  
- les moins :
  - Manque d'aménagements
  - Mise à l'eau des barques très compliquée
  - Kit surf = conséquences écologiques sur les départs, départs côte sauvage lieux des dernières frayères de brochets
  - Fermeture hors saison
  - Fédération de pêche / communication : location de barques
  
- Points de vigilance et idées :
  - Communiquer localement sur les activités nautiques, elles ne doivent pas donner le sentiment d'être accessible qu'aux touristes
  - Créer des zones dédiées pour partage des usages / départ du bateau
  - Communiquer dans des revues spécialisées dans les activités nautiques pour promouvoir le site du lac
  - Des arrêtés municipaux doivent être mis en place pour le camping sauvage

## **Atelier : La communication**

Fiches action :

La promotion et la communication

Animation : Pome CASTANIER et Isabelle CAVALIER

- Les plus :

- Diversité et variété de l'offre
- Un slogan à décliner dans tous les secteurs d'activité "Le Grand Lac de Naussac, votre prochaine escale"
- 1000 ... Ans ; ...mètres ; ... Hectares ; Mont Milan ; l'oiseau le milan ; peut être utilisé pour marquer la multitude des paysages, des randonnées, des lieux, des activités
- Richesses ; bijoux
- Pureté de l'air ; liberté ; eau ; grands espaces ; faire un break ; tranquillité
- Un espace vivant : ville, villages, activités... Différents des autres lacs
- Un film avec un vidéo drone en cours (E.Langogne)
- Granit ; Margeride
- Événementiels : sports (dimension nationale ou internationale), culturel (festival...), salon thématique (du plein air par exemple)
- Fête du lac, Festival du Grand Lac
- Lieux de rencontres humaines
- Authenticité
- Présence de 4 GR
- Gévaudan ; Fadarelles (qui fait rêver)
- Proximité de grandes agglomérations
- 4 saisons vraiment marquées, des paysages variés et changeants
- Rivière, Gorges Allier
- Rivières ; Nature
- Vivre le Grand Lac
- 1 ha par touriste à sa disposition, ... km de chemins

- Les moins :

- Manque de notoriété
- Problème de signalétique A75 / RN88
- Déficit de lisibilité de l'offre
- Déficit de la signalétique de proximité soit trop, soit pas assez

- Points de vigilance et idées :

- Ne pas parler de confins
- Valoriser les liens
- Trop de picto tue l'info
- Besoin d'une image
- Faire des salons avec un flyer commun sans présence des prestataires
- Sortir un magazine
- Faire une gazette trimestrielle, semestrielle
- Pradelles balcon sur le lac investir cet espace pour communiquer sur le lac
- Internet = communication primordiale
- Communiquer sur les journaux locaux : Volcan ; l'écho de la Margeride ; couleurs Lozère
- Newsletter de l'O.T
- Spot TV / reportages / interviews des ambassadeurs

## AVIS DES PARTICIPANTS

Actions	Avis positif	Avis de vigilance	Pas d'avis exprimé
Le bateau navette	<b>12</b>	<b>5</b>	
Le bateau croisière	<b>4</b>	<b>12</b>	
La baignade			✓
Les activités nautiques			✓
Les randonnées	<b>9</b>	<b>1</b>	
L'agritourisme			✓
Les activités liées à la Nature			✓
La maison du lac	<b>5</b>	<b>0</b>	
La qualité de l'eau	<b>4</b>	<b>1</b>	
Les connexions du lac avec tout le territoire	<b>11</b>	<b>0</b>	
La signalétique	<b>2</b>	<b>0</b>	
Projet culturel	<b>5</b>	<b>0</b>	